

ECOLE DE GUERRE



PROMOTION *VERDUN*

2015 -2016

La dissuasion du fort au faible Capitaine de Corvette Jouffray Fabien

Sous la direction de
Georges-Henri Soutou
Professeur des universités

Résumé

Avec la fin de la Guerre Froide, le monde se réveille, des puissances régionales apparaissent.

Les grandes puissances sont alors confrontées à des nouvelles menaces stratégiques, qui prennent leur ressort dans la prolifération des armes de destruction massives, le terrorisme de masse, et la guerre asymétrique. Un « deuxième âge nucléaire » s'établit avec la multiplication et diversification des acteurs. La rationalité intrinsèque des nouveaux adversaires est différente de celle qui animait les russes et les américains, l'impression, qui se dégage aujourd'hui, est que c'est celui qui veut le plus la guerre qui atteint son but *in fine*.

Les stratégies de dissuasion semblent être contournées et incapables de convaincre les agresseurs potentiels.

Pour cela, il convient d'adopter une stratégie de dissuasion qui dispose *en crescendo* d'une large gamme de leviers d'action. Une dissuasion intégrale qui bénéficie d'une continuité et d'une combinaison de moyens variés afin de s'adapter à l'adversaire, de discriminer, de pouvoir menacer son centre de gravité, et de le faire douter.

Cette stratégie intégrale se compose de trois temps : intimidation, stratégie défensive de déni d'action et d'efficacité, et représailles décapitantes.

Enfin, la guerre d'information est vouée à jouer un rôle prépondérant pour atteindre le champ des perceptions de l'adversaire et le convaincre de ne pas agir.

Abstract

With the end of the Cold War the world has woken to a new order and regional powers have emerged. The great powers are now facing a new strategic threat which involves the proliferation of weapons of mass destruction, mass terror and asymmetric warfare.

A second "nuclear age" has been established, with an increase in both the number and complexity of actors. The intrinsic sense of rationality of new adversaries is wholly different to that which drove the Americans or Russians, with a mindset that instead suggests it is he who wishes to wage war the most who will achieve the desired aim in the end.

Traditional strategies of deterrence appear useless in the face of these new aggressors.

Instead, a whole range of deterrence strategies must be developed, encompassing several levers of action. Any such strategy must remain consistent and involve a combination of methods in order to adapt to the adversary, to target him specifically, to threaten his center of gravity and invoke a sense of self doubt as to his aims and objectives.

This strategy is made up of three strands, intimidation, denying the adversary the capacity to act and finally a decapitating reprisal attack.

Finally the information war will play an overriding role by targeting the perceptions of the enemy with view to convincing him to not act in the first place.

SOMMAIRE

<u>I Introduction</u>	p.4
<u>II Les nouvelles menaces avec quelle rationalité?</u>	
II.1 <u>La résurgence de la conflictualité</u>	p.5
II.2 <u>L'avènement du terrorisme et des ADM.</u>	p.7
II.3 <u>« Le deuxième âge du nucléaire »</u>	p.8
II.4 <u>A qui s'adresse la dissuasion du fort au faible ?</u>	p.9
II.5 <u>La problématique de la rationalité</u>	p.10
<u>III La doctrine française</u>	
III.1 <u>Une continuité stratégique centrée sur les intérêts vitaux.</u>	p.12
III.2 <u>Un concept qui s'adapte.</u>	p.13
III.3 <u>La place des moyens conventionnels.</u>	p.15
<u>IV La doctrine américaine</u>	
IV.1 <u>l'administration Bush : l'action préventive et la lutte contre la prolifération.</u>	p.16
IV.2 <u>La continuité de l'administration Obama.</u>	p.19
IV.3 <u>Les « mini-nukes ».</u>	p.20
IV.4 <u>La dissuasion conventionnelle.</u>	p.21
<u>V La doctrine russe</u>	
V.1 <u>une évolution continue.</u>	p.22
V.2 <u>La doctrine Gerasimov.</u>	p.23
V.3 <u>Une dissuasion à trois étages.</u>	p.24
<u>VI Le concept de la dissuasion du fort au faible: l'approche capacitaire et ses travers.</u>	
VI.1 <u>Une nécessaire approche capacitaire en deçà du nucléaire.</u>	p.25
VI.2 <u>Les écueils de l'approche capacitaire.</u>	p.27
<u>VII Conclusion</u>	p.28
<u>Annexe 1 : Bibliographie</u>	p.31

La dissuasion du fort au faible

I Introduction

L'objet de l'étude est de décrire les principes qui peuvent régir la doctrine de dissuasion nucléaire du fort au faible.

Ce type de dissuasion est une composante essentielle de la paix et de la sécurité internationale au XXI^{ème} siècle, aussi nous ne pouvons être qu'étonnés de constater l'aridité du corpus documentaire qui traite de cette doctrine.

Le terme de « flou doctrinal » peut être même avancé en comparaison des constructions savantes des théoriciens du XX^{ème} siècle sur la dissuasion du fort au fort et du faible au fort dans le cadre de la Guerre Froide.

La première, du fort au fort, est illustrée par les relations symétriques américano-soviétiques, elle reposait sur l'équilibre de la terreur et des arsenaux nucléaires avec *in fine* l'assurance mutuelle de destruction (doctrine américaine de *MAD*) ou l'apocalypse nucléaire ; chacune des deux parties possède pour cela une capacité de frappe en second, la population de chacun est l'otage de l'autre.

La seconde, du faible au fort, est quant à elle illustrée par une puissance moyenne comme la France face à un grand comme l'URSS, il ne s'agissait pas là de stabiliser un équilibre puisque la réciprocité n'existait pas du fait de l'asymétrie des intérêts respectifs, vital pour le premier, marginal pour le second. La force de frappe nucléaire française visait les cités de l'URSS, ce qui constituait pour les soviétiques une disproportion entre l'espérance de gain et le risque associés au déclenchement d'un conflit.

La dissuasion du fort au faible n'apparaît pas dans les publications issues des théories de la Guerre Froide, car la dissuasion du faible au fort ne pouvait être réciproque : en effet, on ne pouvait imaginer le premier assez fou pour prendre l'initiative d'une agression contre le second. ... Mais cette réflexion est devenue caduque au XXI^{ème} siècle, avec l'avènement du *second âge nucléaire* et l'émergence de puissances régionales, la nouvelle ère des petites puissances.

Pourtant, dans les publications contemporaines, ce terme du « fort au faible » n'apparaît pas. Certes, cette sémantique n'est pas usitée car elle se révèle délicate sur le plan politique et moral, elle donne une certaine légitimité à l'adversaire, les positions d'agresseur et d'agressé risquent ainsi de se renverser aux yeux de la communauté internationale.

Mais, au-delà de l'ambiguïté lexicale, le « flou doctrinal » existe bel et bien, les stratégies de dissuasion nucléaire des grandes puissances ont du mal à s'extirper clairement du paradigme du monde bipolaire de la Guerre Froide pour une dissuasion tous azimuts de nouvelle génération, qui saura faire face aux nouveaux acteurs et nouvelles menaces stratégiques.

Car la mondialisation a d'une part élargi les vulnérabilités et dépendances des « grands », et, d'autre part, rehaussé les capacités de nuisance des « émergents » avec notamment la prolifération des armes de destruction massive, les ADM. Ces derniers, refusant un monde stratégiquement verrouillé, adoptent des stratégies asymétriques de contournement qui ne relèvent plus du seuil nucléaire, la dissymétrie des puissances reste mais un déséquilibre de vulnérabilité est né.

Les attentats du 11 septembre 2001 ont ainsi démontré les limites de la dissuasion nucléaire historique, le nucléaire ne rend plus invulnérable et ne peut protéger de tous les périls. L'arme nucléaire est l'arme ultime mais pas l'arme absolue. Le terrorisme stratégique, surnommé l'hyperterrorisme, permet de contourner la force militaire. L'équilibre de la terreur a cédé la place au déséquilibre de la terreur à caractère suicidaire.

La dissuasion du fort au faible semble aujourd'hui se trouver dans une impasse et doit trouver les signaux qui sauront convaincre, à défaut contraindre, les puissances régionales, de renoncer à leurs actes hostiles ou de chantage envers les grandes puissances.

Même s'il est impératif de trouver des « arguments » coercitifs adaptés pour persuader l'adversaire, le piège serait de rester cantonné à une approche militaro-technologique, affublé d'un concept d'emploi préventif. La dissuasion doit rester un concept d'interdiction, et ne pas promouvoir la guerre.

Dans cette nouvelle ère de piraterie stratégique comme la définit Thérèse Delpech, la difficulté réside dans le fait d'adopter une stratégie qui parle à des acteurs nouveaux, multiples et hétéroclites, étrangers aux codes de la dissuasion, avec une rationalité et une aversion au risque distincte, capables d'adopter des postures risquées pouvant mener à l'escalade nucléaire.

II Les nouvelles menaces avec quelle rationalité?

II.1 La résurgence de la conflictualité.

Avec la fin de la Guerre froide, l'Occident se retrouve sans ennemi, la victoire du modèle de démocratie libérale est acquise selon Francis Fukuyama. Les pays du Nord sont sortis d'une posture nucléaire de protection territoriale pour s'orienter vers une posture conventionnelle de projection de puissance vis-à-vis de leur supposées « responsabilités dans la sécurité internationale » (exportation de sécurité comme l'appelle Olivier Zajec).

L'hégémonie américaine se renforce et semble inéluctable, l'écart ne cesse de se creuser entre une Amérique qui intègre à très grande vitesse les avancées technologiques (la Révolution dans les affaires militaires la RAM) et des pays du Sud qui cumulent retards et faiblesses structurels.

D'autre part, la mondialisation avec l'explosion des échanges commerciaux, mais également des flux au sens large, grâce au développement des Technologies de l'Information et de la Communication, les TIC, renforcent la diffusion du modèle américain.

Pourtant, une période d'instabilité débute alors, remettant en cause la domination occidentale. Car, dans les années 90, sont également apparus au grand jour les phénomènes enfouis de libération de minorités que la Guerre Froide avait contenus. Un arc de crise apparaît, il s'étend du Proche-Orient jusqu'à l'Asie du Sud-Est, caractérisé par une très forte instabilité et par des dynamiques régionales de confrontation, la nouvelle ère de petites puissances remplacent le monde bipolaire de la Guerre Froide.

Des acteurs transnationaux, criminels et sub-étatiques, apparaissent également, profitant de la mondialisation et de l'accroissement des zones grises, les « *Terra incognita* », (cf. l'ouvrage de J-C. Rufin « *l'empire et les nouveaux barbares* »). Ces zones naissent du délitement des États, provoqué par les conflits, le sous-développement, la pauvreté, l'exclusion, la frustration, la revendication des identités ethniques et nationales. L'arc de crise s'étend (Boko Haram au Nigéria, Ansar Beit Al-Makdis dans le Sinaï).

Finalement, vingt ans après la chute du mur de Berlin, c'est un monde chaotique et incertain qui s'est imposé dans lequel le verrouillage stratégique américain est disputé par de multiples acteurs. Les conflits étant pour la plupart asymétriques et infra étatiques, de nouvelles menaces émergent. Les nouveaux acteurs s'appuient sur des stratégies asymétriques de contournement qui s'appuient sur les failles et opportunités offertes par le progrès technologique et la mondialisation, qui en démultiplie les effets. – le terrorisme et/ou la prolifération des Armes de Destruction Massive.

« Les acteurs asymétriques recherchent l'avantage stratégique pour parer à leur propre faiblesse, contourner la supériorité technologique et politique de leur adversaire, et accroître ainsi sa vulnérabilité, en utilisant des moyens et des solutions alternatifs. Ils cherchent également à produire des effets disproportionnés avec l'objectif de porter atteinte à la volonté de leur cible, sans nécessairement encourir une punition dévastatrice. L'aspect psychologique est essentiel. La disparité des enjeux et des objectifs à atteindre est un atout supplémentaire pour le faible. Au regard de la supériorité militaire de l'Occident, l'asymétrie est l'unique moyen de contester, de contrer ou de répondre aux carences capacitaires. »

L'asymétrie est le corolaire de l'avènement de la dissymétrie – suprématie – occidentale et surtout américaine.

« Aucun stratégeste n'accepte les conséquences du déséquilibre structurel créé par l'extraordinaire supériorité militaire occidentale – surtout américaine –, à savoir que le terrorisme et la prolifération nucléaire deviennent les seuls égalisateurs de puissance »

Les évènements du 11 septembre n'ont fait que mettre en exergue ce changement de contexte géopolitique, le nouvel environnement stratégique et le défi des groupes non-étatiques porteurs de violence de masse. Les Etats-Unis ont été frappés au cœur de leur territoire par une nébuleuse, une organisation non-étatique se hisse à un niveau de menace digne d'un Etat souverain.

II.2 L'avènement du terrorisme et des ADM.

Le terrorisme comme outil stratégique a des racines historiques profondes (théorie de l'effroi selon Ardant du Picq), il constitue une forme de la guerre asymétrique et s'appuie sur les mécanismes de la société de l'information, exacerbée par la mondialisation. L'anonymat et la clandestinité des adeptes du terrorisme ; la variété de leur motivation et l'ubiquité des cibles auxquelles ils peuvent s'attaquer multiplient presque à l'infini leurs champs d'action.

Le 11 Septembre a constitué le révélateur d'une évolution de cette menace terroriste déjà très virulente au 20^{ème} siècle. François Heisbourg qualifie cette nouvelle forme « d'hyperterrorisme ». D'autres l'appellent « terrorisme de masse ». Les technologies modernes permettent plus que jamais aux groupes terroristes de planifier et d'opérer au niveau global. Le risque issu de la conjonction de la prolifération des armes de destruction massive et de l'avènement de ce terrorisme Kamikaze à grand échelle rend la menace terrifiante, le terrorisme, au 21^{ème} siècle, pourrait devenir une menace stratégique.

« Le danger le plus grave auquel notre nation est confrontée réside dans la rencontre du radicalisme et de la technologie. Nos ennemis affirment ouvertement qu'ils cherchent à s'équiper d'armes de destruction massive, et des preuves montrent qu'ils y travaillent avec détermination. »

Ce terme d'ADM a longtemps été réservé à la catégorie des explosifs nucléaires, il concerne maintenant les armements non-conventionnels c'est-à-dire « *emportant un seuil de dévastation supposé hors du commun ou relevant d'une prohibition légale ou morale : le nucléaire, le chimique, et le biologique associé à une idée de projection à longue distance, le balistique* ». Les armes nucléaires conservent cependant des capacités de destruction bien supérieures aux armes chimiques et biologiques. Depuis la surmédiatisation du 11 septembre, la perception de cette menace a explosé dans l'opinion publique bien que ces attaques ne concernaient pas des ADM au contraire des attaques à l'anthrax qui les suivirent.

Les dynamiques de la prolifération des ADM se sont accélérées depuis la fin de la Guerre Froide selon un arc géographique allant de la Corée du Nord au Proche Orient.

Le processus de mondialisation des échanges industriels technologiques et des communications a largement favorisé l'accès aux technologies sensibles, qui sont de plus en plus duales. Mais la dimension politique reste essentielle. La prolifération signifie la recherche d'un gain politique : position de suprématie et de puissance régionale, recherche d'un équilibre de forces, d'un effet de compensation, recherche de la garantie de sécurité suprême avec la sanctuarisation du territoire, effet de « standing » pour valoriser son statut international, effet « bargaining » avec la recherche d'un pouvoir de négociation tel la Corée du Nord.

Les moyens nucléaires, biologiques et chimiques sont bien souvent, pour des puissances dites régionales, le moyen de compenser de manière asymétrique la puissance militaire conventionnelle des pays occidentaux. La détention d'arme NRBC par un pays proliférant avec des missiles balistiques à courte portée et portée intermédiaire pourrait dissuader ou limiter l'intervention d'une coalition internationale. Les opinions publiques occidentales sont moins enclines aux opérations de projection de forces si le risque augmente considérablement. Le rapport coût/efficacité penche inévitablement en faveur de la prolifération nucléaire. Seul un arsenal nucléaire peut empêcher les Etats-Unis d'intervenir à l'image de la Corée du Nord, rappelant la dissuasion du faible au fort et le pouvoir égalisateur de l'atome.

II.3 « Le deuxième âge du nucléaire ».

Thérèse Delpech utilise cette expression pour décrire ce monde nucléaire multipolaire, l'ère des puissances régionales, qui bouscule l'ordre établi, la dissymétrie et les postures des grandes puissances. L'Inde et le Pakistan furent les deux premiers États à faire émerger aux yeux du monde l'importance des conflits régionaux et leurs implications en matière de prolifération nucléaire. Ils furent le signal de l'avènement de ce « second âge nucléaire ».

Pour atteindre leurs objectifs, les nouveaux acteurs combinent ADM et armes conventionnelles, tactiques atypiques, capacité anti accès, armes de l'espace et du cyberspace, terrorisme et comportement criminel.

L'expression « second âge nucléaire » signifie également que l'ère nouvelle ne sera pas soumise aux règles de l'ancienne, les nouveaux adversaires ayant une forte tolérance au risque mettent en œuvre des scénarios du pire face à des puissances nucléaires traditionnelles, caractérisées au contraire par une grande prudence.

Un arsenal d'armes nucléaires, même petit – ou bien un stock d'armes biologiques – risquent de donner un effet de levier disproportionné sur la répartition du pouvoir en temps de paix ; tandis

qu'en temps de guerre, elles sont susceptibles de gagner la course à la prise de risque, appelée escalade.

Thérèse Delpech évoque même le terme piraterie stratégique, celle-ci se définissant à la fois comme absence de règles et tromperie. Le mot piraterie est utilisé pour décrire le manque de respect croissant pour le droit international et les règles de comportement acceptées par tous, avec l'utilisation du terrorisme à grande échelle. Ce constat s'est traduit par l'utilisation du terme « États voyous » ou « *rogue states* » dans la littérature occidentale

L'équilibre de la terreur semble avoir cédé la place à son exact opposé : le déséquilibre de la terreur, des situations faisant régner la peur en diffusant un sentiment général de vulnérabilité.

II.4 A qui s'adresse la dissuasion du fort au faible ?

Comme l'a noté avec raison Jacques Chirac dans son discours du 19 janvier 2006 à l'Île Longue, dissuader les mouvements terroristes ne relève pas du principe de riposte dévastatrice, puisque ces mouvements sont par nature dépourvus de la base territoriale et des atouts économiques susceptibles de représailles. Exception faite de l'hypothèse dans laquelle un Etat mettrait ses ressources à la disposition de mouvements terroristes.

Déjà, en 2001, il excluait les groupes terroristes du champ de la dissuasion nucléaire : « *La lutte contre le terrorisme appelle l'adaptation de notre système de sécurité à cette menace d'une acuité nouvelle mais elle n'appelle pas une révision fondamentale de notre appareil de défense. Les principales menaces pour la sécurité de la France et de l'Europe restent les mêmes. Elles résultent d'abord des crises qui se développent à nos portes et de la prolifération des armes de destruction massive. Les moyens militaires utilisés aujourd'hui dans le combat contre le terrorisme font appel à des capacités de renseignement, de projection et d'action. Ce sont d'ailleurs les priorités que j'avais assignées à la réforme des armées en 1996. Ces attentats n'affectent bien entendu en rien la crédibilité de la dissuasion nucléaire. Celle-ci n'a jamais été destinée à agir contre des individus ou des groupes terroristes. Elle s'adresse à des Etats.* ».

Dick Cheney tenait le même discours : « *la stratégie de la dissuasion nous a rendu des services inestimables pendant les décennies de la Guerre Froide ; elle a désormais perdu son utilité. Notre ennemi terroriste n'a pas de patrie à défendre, aucun actif susceptible d'être détruit qui pourrait le dissuader d'attaquer* ».

« *L'arme nucléaire n'a jamais été l'arme absolue, mais elle est l'arme ultime. L'arme nucléaire ne couvrira jamais tout mais cela n'a rien de nouveau comme l'ont prouvé les très nombreuses guerres qui ont émaillé la période de la Guerre Froide que l'on qualifie trop souvent aujourd'hui, à tort, de « simple » et « plus sûre » que la période actuelle. [...]. Il est sûr qu'aujourd'hui ni*

Slobodan Milosevic ni Oussama Ben Laden ne seront dissuadés par une arme nucléaire. On peut d'ailleurs douter du fait que leurs actes, aussi horribles soient-ils n'ai jamais menacé les intérêts vitaux des États occidentaux jusqu'à aujourd'hui, G.W. Bush n'affirmât il pas le soir du 11 septembre que les intérêts vitaux des États-Unis n'avaient pas été atteints ».

La bombe nucléaire a pu réguler le système bipolaire en évitant le choc militaire frontal, elle demeure impuissante à sécuriser notre quotidien face aux groupes terroristes. Au contraire, sa dissémination semble menacer les grandes puissances.

La dissuasion convient uniquement à un rapport d'État à État partageant une rationalité commune : celle de la défense des institutions, notamment de la personne même du dirigeant, du territoire et de la population.

La difficulté pour les puissances nucléaires réside dans le partage de la rationalité, la dissuasion doit sortir du paradigme monolithique de la Guerre Froide.

En effet, dans cette nouvelle ère de l'incertitude, les puissants (pays dotés au sens du TNP) font désormais face à une multitude d'adversaires possibles, avec une extrême hétérogénéité des régimes politiques, des potentiels militaires et de la psychologie des dirigeants de ces pays, motivés par des buts et des valeurs non partagés ou non compréhensibles. De multiples scénarios d'emploi de l'arme nucléaire sont donc envisageables.

François Rose exprimait cette difficulté, la dissuasion doit envisager le cas qui « [...] opposerait entre eux des pays développés mais aux vulnérabilités différentes. ». [...]. Car l'inégalité ne se placerait pas tant aux niveaux matériels et économique qu'aux niveaux politique et psychologique. [...]. Les occidentaux ne seraient pas à égalité avec les pays de culture, civilisation et développement différents et de démographie pléthorique. » Et il anticipait également le cas des proto-États, tels Daech, « [...] le cas où un groupe terroriste prendrait le contrôle, par exemple, d'un pays riverain de la Méditerranée d'où il pourrait menacer le continent européen. Si irrationnelle que serait cette initiative, elle constituerait une menace dont une politique de sécurité ne peut faire complètement abstraction. »

II.5 La problématique de la rationalité.

S'il est vrai que la valeur de la vie humaine varie d'une culture à l'autre, les relations de l'homme de pouvoir à l'État sont eux relativement stable. On ne devient chef d'État par hasard,.... En outre, le dirigeant doit chaque jour arbitrer entre différentes tendances pour garantir son pouvoir et ainsi faire preuve de sa rationalité.

« Les régimes autoritaires ne sont pas moins susceptibles que les autres d'être accessibles à la logique de dissuasion : en effet, la personnalisation du pouvoir qui les caractérise fréquemment

signifie que le dialogue dissuasif peut s'en trouver facilité. Il en est de même pour les régimes animés par une forte idéologie nationaliste, pour lesquels la survie, le développement et l'expansion de la nation sont des objectifs primordiaux, qu'il faut donc préserver. Il semble également possible d'avancer que les acteurs se situant au sommet de la chaîne du pouvoir politique (qui sont ceux que l'on cherche, dans la dissuasion nucléaire, à influencer) sont, par définition, susceptibles de savoir procéder à un calcul coûts/bénéfices. Ils sont donc, de ce point de vue, des acteurs fondamentalement rationnels ».

Encore faut-il savoir ce à quoi les dirigeants nord-coréens, iraniens, libyens, pakistanais, indiens ou autres peuvent tenir.

Concernant la dissuasion du fort au faible, *« des expressions circulent pour évoquer ce type de dissuasion : on parle parfois de « dissuasion du fort au fou », une absurdité complète à mon sens puisque je crois que l'absence de rationalité n'est pas la question, il s'agit plutôt, je le répète, d'un adversaire déraisonnable que d'un adversaire irrationnel. »*. En effet, être rationnel ne veut pas nécessairement dire être raisonnable.

« Certains régimes sont fortement enclins à la prise de risques, ce qui les rend difficiles à dissuader. Parmi les exemples de telles prises de risques, qui ont parfois conduit au seuil nucléaire, on peut citer les cas suivants : blocus de Berlin Ouest (1948) ; soutien de Staline à Kim Il-sung pour l'invasion de la Corée du Sud (1950) ; bombardement chinois des îles du détroit de Taiwan (1958) ; encouragement donné par Fidel Castro à l'ouverture du feu nucléaire par l'URSS lors de la crise de Cuba (1962) ; décision égyptosyrienne d'attaquer Israël (1973). Il convient de souligner que de telles prises de risques sont parfois tout à fait rationnelles – dès lors que l'enjeu peut être la légitimité ou l'existence même du régime attaquant. Le problème relève alors de ce que l'on appelle l'asymétrie des enjeux ».

Par contre, *« la dissuasion ne couvre pas le cas des fous ou des dictateurs, de l'humeur d'un Hitler quand il se trouvera au fond de son dernier abri »*.

Finalement, la dissuasion du « fort au faible » repose aujourd'hui sur le rétablissement de cette dissuasion en situation d'asymétrie, asymétrie réciproque des enjeux et des vulnérabilités.

Pour les grandes puissances, il s'agit de rester crédible face à des adversaires qui s'appuient sur des stratégies de contournement utilisant les points faibles et failles structurelle des sociétés développées (primauté de la prospérité économique, coût de la vie humaine, contraintes morale et éthique). Etudions maintenant comment les doctrines nucléaires de la France, des États-Unis et de la Russie se sont adaptées à ce nouvel « âge nucléaire ».

III La doctrine française

III.1 Une continuité stratégique centrée sur les intérêts vitaux.

La doctrine nucléaire militaire française s'illustre par son étonnante continuité depuis son avènement au début des années 60 sous l'impulsion du général De Gaulle. Un concept simple strictement défensif et suffisant, d'indépendance nationale, centré sur des intérêts vitaux à défendre avec la possibilité d'un avertissement nucléaire pour rétablir la dissuasion le cas échéant. Cette dissuasion est orientée tous azimuts, pas seulement du faible au soviétique. Le Général Ailleret dans un article paru en 1967 l'énonce ainsi : *« un système de défense qui ne soit dirigé contre personne, mais mondial et tous azimuts, qui ait la puissance maximum permise par ses ressources nationales et qui manié avec autant de sang-froid que de détermination, lui permette d'échapper à certaines grandes guerres et, s'il n'y échappe pas, d'y participer aux meilleures conditions ; enfin qui, au cours des crises qui peuvent dans l'avenir ébranler le monde, mettrait la France en mesure de déterminer librement son destin »*. La posture dissuasive française ne désignait donc pas d'ennemi en particulier, même si la menace était clairement identifiée. Quand il affirmait : *« La situation mondiale nous offre le spectacle d'un tel désordre, d'une telle agitation »*, le général Ailleret édictait la continuité de la doctrine nucléaire française en anticipant le contexte de l'après-Guerre Froide et de l'après 11 septembre où l'ennemi est incertain.

Le fondement de la stratégie de dissuasion française est le rapport entre l'atteinte aux intérêts vitaux, dont les scénarios se diversifient, et la mise en œuvre des forces nucléaires en représailles, qui garantit la crédibilité de la dissuasion. Il revient au chef de l'État d'apprécier, en permanence la limite des intérêts vitaux car dans un monde qui change, ces intérêts vitaux ne sauraient être figés et cette flexibilité permet d'éviter les stratégies de contournement et les logiques binaires du tout ou rien.

« La défense des intérêts vitaux légitime l'outil de dissuasion nucléaire. La puissance terrifiante de telles armes interdit, pour des raisons de crédibilité évidente, de les affecter à autre chose que du réellement vital, et donc à autre chose que des stratégies de protection c'est-à-dire des stratégies négatives - i.e. défensives. Le recours au nucléaire dans le cadre de stratégies positives - i.e. offensives (conquête, victoire militaire)- est donc exclu. Ce point est fondamental. Tout réside dans l'interprétation de ce qu'on appelle vital... Le territoire national - le « sanctuaire »- et sa violation constituent l'axe central des intérêts vitaux dont il est indispensable de ne pas trop définir les bornes a priori. Le discours se doit d'être suffisamment flou en ce qui concerne la mise en œuvre éventuelle des moyens. C'est la traduction d'une subtile dialectique qui cherche à s'assurer que l'incertitude habite l'agresseur éventuel. La ligne rouge des intérêts vitaux ne doit pas être définie clairement de manière à limiter au maximum la marge de manœuvre possible de l'adversaire, en

termes d'usage de violence...Maintenir l'incertitude du seuil de franchissement de cette ligne rouge permet de garder un coup d'avance par rapport à l'adversaire animé d'intentions hostiles en faisant planer sur lui le risque de rétorsion nucléaire. »

En outre, le *Livre Blanc de 1994* mettait en évidence le cœur des intérêts vitaux : « *Le libre exercice de notre souveraineté, l'intégrité du territoire national, de ses dépendances et de ses approches aériennes et maritimes en constitue le cœur* ». La mention de la souveraineté correspond à une ouverture du champ de la dissuasion, à des menaces graves qui porteraient sur l'exercice de la puissance et laisse à penser que la dissuasion a pour rôle de contrer le chantage et les pressions politiques.

Face à l'incertitude volontairement entretenue du périmètre des intérêts vitaux, le concept d'ultime avertissement nucléaire est censé permettre de « *marquer, le moment venu, à un adversaire éventuel, à la fois que nos intérêts vitaux sont en jeu et que nous sommes déterminés à les sauvegarder* ».

III.2 Un concept qui s'adapte.

*« La dissuasion ne s'inscrit plus dans une logique exclusive de dissuasion du faible au fort et d'équilibre de la terreur comme cela était le cas dans le contexte bipolaire de la guerre froide. La dissuasion nucléaire s'adapte pour demeurer pertinente face à l'émergence de puissances régionales et de nouvelles menaces. N'étant plus exclusivement organisée autour d'une riposte massive, elle est désormais capable de **frappes adaptées** au contexte stratégique. Il s'agit là d'un changement considérable ».*

Ainsi, le 27 Octobre 2003, le quotidien *libération* titrait : « *La petite bombe de Chirac. La France s'apprête à réviser sa stratégie de dissuasion pour pouvoir frapper, même de manière préventive, des États voyous* ». Le journal énonçait que la France allait bientôt officialiser une nouvelle doctrine nucléaire prenant en compte les « États voyous » disposant d'armes de destruction massive, et qu'une nouvelle arme nucléaire était à l'étude pour faire face à ce type de menace.

En fait, « *C'est entre 1999 et 2001, et non en 2003, que la France a conduit sa ... revue de posture nucléaire. Reprenant l'expression employée outre-Atlantique, il faut néanmoins préciser qu'elle n'a donné lieu à aucun débat parlementaire ni à aucun document officiel accessible au grand public, au contraire de la Nuclear Posture Review, américaine...Le président Chirac en présenta ce que l'on peut qualifier de synthèse, lors d'un discours à l'IHEDN, le 8 juin 2001, en conférant trois fonctions à la dissuasion nucléaire : garantir la survie du pays face à une puissance majeure qui ferait la preuve de son hostilité ; préserver la France contre le chantage d'une puissance régionale dotée d'ADM ; et contribuer à la sécurité de l'Europe et de l'alliance Atlantique.* ».

Cette inflexion est confirmée par le Président à l'Île longue le 19 janvier 2006 : « *J'évoquais tout à l'heure le développement par certains États de capacités balistiques qui pourraient leur donner les moyens, un jour, de menacer le territoire européen avec des armes nucléaires, biologiques ou chimiques. S'ils étaient animés d'intentions hostiles à notre égard, les dirigeants de ces États doivent savoir qu'ils s'exposeraient à des dommages absolument inacceptables pour eux. [...]. Contre une puissance régionale, notre choix n'est pas entre l'inaction et l'anéantissement. **La flexibilité et la réactivité de nos forces stratégiques nous permettraient d'exercer notre réponse directement sur ses centres de pouvoir, sur sa capacité à agir.*** ».

Pour être crédible face aux menaces des puissances régionales, les forces nucléaires se doivent d'offrir une diversité d'options au Président de la République, tout en refusant une course aux armements selon le principe de stricte suffisance.

Ainsi, « *la menace de destruction ne doit pas être démesurée, ce qui rendrait la décision d'emploi impossible à prendre si l'on considère l'évolution de l'opinion publique internationale et le rapport entre le gain escompté - un gain tactique ne menaçant en rien la survie du pays- et la punition - la vitrification du pays en question-. [...] cette dissuasion discriminée devrait, sur un plan technique, être fondée sur un nombre limité de charge à énergie réduite - à ne pas confondre avec les charges de faibles puissances!* » (i.e inférieur à quelques Kt).

Cette dissuasion discriminée vise les centres de gravité des régimes agresseurs, centres de pouvoir, mais aussi les dirigeants eux-mêmes, leurs arsenaux, leurs sources de financement, etc...

La dissuasion française s'appuie ainsi sur deux composantes complémentaires et adaptées aux nouvelles menaces. La composante océanique a été configurée pour apporter une réponse adaptée aux menaces régionales avec des missiles allégés en têtes nucléaires (les missiles M45, MIRVés, comprennent normalement six TN). Quant à la composante aéroportée : « *Elle permet une montée en puissance ostensible qui souligne la volonté politique. Elle offre pour la frappe massive comme pour des frappes adaptées aux puissances régionales, des caractéristiques de pénétration, de souplesse et de discrimination complémentaires de celles de la composante océanique.* »

M. Jacques Chirac précisait également que les agresseurs, qui utiliseraient le terrorisme stratégique, risqueraient de s'exposer à des représailles non-conventionnelles : « *La dissuasion nucléaire, je l'avais souligné au lendemain des attentats du 11 septembre 2001, n'est pas destinée à dissuader les terroristes fanatiques. **Pour autant, les dirigeants d'États qui auraient recours à des moyens terroristes contre nous, tout comme ceux qui envisageraient d'utiliser, d'une manière ou d'une autre, des armes de destruction massive, doivent comprendre qu'ils s'exposent à une réponse ferme et adaptée de notre part. Et cette réponse peut être conventionnelle. Elle peut aussi être d'une autre nature.*** »

III.3 La place des moyens conventionnels.

Le *livre Blanc* de 1994 a consacré le découplage entre dissuasion nucléaire et action conventionnelle, la dissuasion n'étant pas une stratégie d'action mais d'interdiction :

« Dans la conception de 1972, les moyens militaires classiques eux-mêmes s'intégraient dans la manœuvre générale de la dissuasion, [...]. Les capacités conventionnelles avaient été dimensionnées et organisées d'abord pour constituer le volet non immédiatement nucléaire de la dissuasion, ensuite seulement pour faire face à la défense de nos intérêts et de nos engagements dans le monde [...]. Les moyens conventionnels sont dorénavant définis d'abord par leur aptitude à contribuer à la prévention, à la limitation ou au règlement par la force, si nécessaire, de ces crises ou de conflits régionaux ne présentant pas le risque d'escalade aux extrêmes ».

Les moyens nucléaires semblent jouer un rôle moins fondamental, l'articulation entre les moyens conventionnels et nucléaires restent à définir comme le précise la conclusion du *livre Blanc* de 1994, d'où un certain flou doctrinal : *« La détention d'un armement nucléaire indépendant adapté autant que nécessaire aux risques stratégiques qui prévaudront dans les années à venir, demeurera un moyen essentiel pour la France de disposer de la marge de liberté dont elle a besoin pour défendre ses intérêts. Mais les conditions de l'autonomie stratégiques peuvent se modifier partiellement. Dans les dix années qui viennent, celle-ci ne reposera plus seulement sur la dissuasion nucléaire, le rôle de ces armes devenant, fût-ce temporairement, moins central [...]. Une telle évolution conduit à tirer deux séries de conséquences : Notre autonomie stratégique sera dans un cadre de plus en plus tributaire de notre aptitude à maîtriser quelques fonctions clefs, hors nucléaire proprement dit [...]. **L'articulation entre moyens nucléaires et les moyens conventionnels est appelée à évoluer. [...] L'association de la dissuasion et de l'action dans notre stratégie de défense semble ainsi évoluer vers un nouvel équilibre ».***

Le dernier *livre blanc* de 2013 précise cette articulation en insistant sur l'indissociabilité des moyens nucléaires et d'actions conventionnelles : *« Il existe des **liens forts entre la dissuasion nucléaire et les capacités conventionnelles**.[...] Une force de dissuasion sans capacités conventionnelles verrait sa crédibilité affectée ».*

Cependant, la France ne parle pas de continuité ou couplage, faisant bien le *distinguo* entre stratégie d'action et d'interdiction, la dissuasion ne peut être conventionnelle. La réflexion doctrinale française préfère parler d'intimidation stratégique. Mais ce terme n'apparaît pas dans le *LBDSN 2013*.

Pour ce qui concerne la défense anti-missile balistique (DAMB), la France insiste sur le fait qu'elle ne constitue pas une stratégie, la DAMB ne peut constituer une garantie certaine. Cependant, elle

élève le seuil technologique que les proliférants doivent franchir pour devenir crédibles et ce faisant, elle contribue aux efforts de lutte contre la prolifération.

Enfin, à l'instar des États-Unis, la lutte contre la prolifération des armes de destruction massive (nucléaires, biologiques, chimiques) et de leurs vecteurs est une des priorités de l'action de la France.

IV La doctrine américaine.

L'hyperpuissance américaine, gendarme du monde depuis la chute de l'empire soviétique est présente sur tous les continents, elle doit faire face à de nombreuses puissances régionales proliférantes. La question de dissuasion du fort aux faibles – qui s'incarne dans les « États voyous », la formule « *rogues states* » étant passée dans le langage officiel dès le premier mandat du Président Clinton - est consubstantielle à la stratégie de défense américaine. Celle-ci s'incarne essentiellement par un concept de sécurité érigé en priorité et une vigoureuse politique de lutte contre la prolifération des ADM, pour limiter les capacités des éventuels agresseurs. La doctrine de dissuasion a évolué vers une plus grande souplesse et une moindre dépendance envers les armes nucléaires, on parle de « *conventionnalisation* » de la dissuasion.

IV.1 l'administration Bush : l'action préventive et la lutte contre la prolifération.

C'est la Stratégie de Sécurité Nationale (*National Security Strategy*, NSS) publiée en septembre 2002, son extension, la *National Strategy to Combat Weapons of Mass Destruction* (NSCWMD) de décembre 2002, et la Nuclear Posture Review de janvier 2002 qui constitue la clef de voûte de la profonde réforme de la politique de dissuasion des États-Unis, celle-ci repose sur la lutte contre la prolifération et l'action préventive. L'objectif étant de traiter la menace en remontant à la racine, afin d'éviter les stratégies asymétriques des adversaires.

« [...] Si la préemption et la prévention visent à frapper l'ennemi avant qu'il ne puisse agir, leur distinction est pourtant essentielle au regard de la légitime défense. Frappe préemptive : agir face à un risque imminent, attesté par un mouvement de l'adversaire – action à chaud – qui, selon certains, rentre dans le cadre de la légitime défense. Frappe préventive : frappe anticipée à caractère plus discrétionnaire en l'absence de mouvement de l'adversaire ; action à froid.

Devant les nouvelles menaces multiformes et imprévisibles, les doctrines défensives de la Guerre Froide semblent selon Bush ne plus être opérantes face à des terroristes et des dirigeants prêts à sacrifier leur population. Il faut donc prévenir la prochaine bataille en portant le combat chez l'ennemi avant qu'il ne frappe le premier.

[La dissuasion par préemption constitue un concept intermédiaire entre le « déni d'efficacité » et les représailles. Les capacités modernes de détection assurent qu'aucune action militaire (étatique) ne pourrait être préparée en secret. Sa découverte déclencherait une action préemptive.]

L'exemple de l'Irak a constitué l'occasion du glissement américain du droit de préemption vers un droit de prévention censé s'exercer lui aussi dans le cadre de la légitime défense. [...]

A partir du moment où un acteur répondant aux objectifs précités dispose d'ADM, la menace devient imminente. Il est déjà trop tard. Dans cette logique, il faut donc prévenir l'existence d'un arsenal opérationnel pour détruire l'imminence de la menace. Ce n'est donc plus le caractère d'immédiateté de la menace qui compte dans la nouvelle doctrine américaine mais celui de sa réalité. »

Ce qui est en totale rupture avec le principe d'autodéfense prévue par l'article 51 de la Charte de l'ONU qui dénie aux États le droit de riposter par anticipation.

Priorité de l'administration Bush, la lutte contre la prolifération des ADM, à laquelle s'intègre la dissuasion, structure la politique de défense américaine. La lutte contre la prolifération « [...] repose désormais sur trois piliers intégrés : **la contre-prolifération active pour combattre l'usage d'ADM, le renforcement de la non-prolifération pour combattre leur dissémination et la gestion des conséquences d'un éventuel emploi.** Deux ennemis sont identifiés dans cette stratégie ainsi que les liens qu'ils entretiennent : les « États hostiles » et les terroristes qui sont susceptibles d'être sponsorisés par ces états. Face à eux, les États-Unis ont mis en place une **stratégie globale** (« **a comprehensive strategy** ») à laquelle correspond un spectre cohérent et très étendu de moyens allant de la pression politique jusqu'à la défense anti-missile et la défense passive en passant par le renforcement du contrôle des exportations ou par l'action militaire préventive. La menace étant disséminée, diffuse et plus seulement tournée vers un groupe de pays, **l'approche traditionnelle** (« **traditional threat-based approach** ») **basée sur une menace laisse la place à une approche en terme de capacité à réaliser des missions adaptables en fonction de l'adversaire et des situations** (« **capabilities –based approach** »). [Le problème du « comment » prend le pas sur celui du « qui »]. La doctrine américaine décrite dans la NSCWMD insiste sur le fait que les trois piliers doivent être intégrés pour produire tous leurs effets. Ils sont complémentaires et c'est leur interaction qui permet de créer un système global et cohérent permettant de lutter tous les niveaux (dissémination, emploi, et conséquences) contre les ADM. Cette intégration réside dans l'amélioration de la collecte mais surtout de l'analyse du renseignement dans le but d'anticiper et de définir la bonne stratégie. »

« La contre-prolifération active » a pour objectif de dissuader et de se défendre contre la menace avant l'emploi effectif, elle repose sur trois axes :

- **L'interdiction** : elle se réfère à la volonté de prévenir les transferts de matériels, de technologies et de savoir-faire rentrant dans le cadre de programme d'ADM..

- **La dissuasion** : elle se décline en deux termes, la « *dissuasion* », qui s'applique avant que la menace ne soit véritablement constituée et la « *deterrence* », quand la menace est en train de se matérialiser

- « *La « deterrence » renvoie à la logique de l'emploi de la coercition militaire directe et frontale face à un adversaire hostile et bien armé. Ce concept rentre en jeu lorsque le spectre de la guerre se rapproche, quand l'adversaire possède déjà la volonté politique et la capacité technique de commettre une agression. Le but de la « deterrence », qui s'appuie à l'avenir sur l'ensemble des capacités militaires nucléaires et conventionnelles, est de pousser l'adversaire à renoncer à l'agression en le menaçant de manière crédible, selon les hypothèses – d'où le recouplage entre les forces nucléaires et conventionnelles-, de pertes inacceptables »*

- « *La « dissuasion » est un concept plus souple qui intervient dans un contexte moins ouvertement conflictuel. [...] La « dissuasion » a alors pour objectif de décourager le pays de s'engager sur la voie de politiques hostiles ou de chercher à construire un outil militaire dominant, ce qui déboucherait sur la confrontation politique avec les États-Unis et la compétition militaire. Il ne s'agit donc pas de menacer directement le pays concerné de représailles militaires, mais de lui faire bien comprendre que tout sera fait pour l'empêcher de réussir dans la voie de la confrontation impliquant l'usage de la violence. En d'autres termes, la « dissuasion » s'efforce, par des moyens variés, de pousser un rival potentiel à ne pas devenir un vrai rival en lui montrant bien que chaque comportement ouvertement malveillant à l'égard des États-Unis sera mis en échec.[...] Le concept de « dissuasion » apparaît assez ambiguë tant son domaine d'application est étendu. En effet, la diplomatie coercitive bilatérale et multilatérale – impliquant la pression militaire, politique, économique-financière et commerciale-, la non-prolifération, la contre-prolifération active, la défense anti-missile et plus largement la domination militaire et technologique écrasante ou encore la Homeland Defense en font partie. »*

- **La défense active et passive** : elle se réfère à un éventuel échec de la dissuasion et renvoie aux capacités aussi bien civiles que militaires de se défendre et de limiter les effets de l'usage d'une arme nucléaire, bactériologique ou chimique. **Cela requiert une défense anti-missile** ainsi qu'une

défense aérienne efficace capable de détecter et de détruire les vecteurs en route vers leurs cibles avant que les ADM ne soient effectivement utilisés. On parle alors d'une **dissuasion par déni d'action**. Cette partie inclut l'usage de mesures préemptives.

Enfin, le concept américain de « **remediation** » vise la diminution et le soulagement des effets d'une catastrophe non dissuadée. Cette politique rentre dans le cadre du Homeland Security. On sort ici du strict cadre de la prolifération et de la dissuasion pour s'intéresser à la meilleure gestion possible des conséquences de l'utilisation de telles armes afin d'en limiter les effets. Cette politique de défense passive a également des vertus dissuasives : on parle ici de **dissuasion par déni d'efficacité**.

IV.2 La continuité de l'administration Obama.

La politique du Président Obama n'est pas en rupture avec celle de l'administration Bush, comme le montre Bruno Tertrais : « *La NPR de 2002 était en quelque sorte une « Strategic Posture Review », consacrant de longs développements aux forces conventionnelles et aux défenses antimissiles ; la NPR de 2010 est, elle, une « Nuclear Policy Review », qui se limite au domaine nucléaire, mais englobe en revanche l'ensemble des questions de ce domaine.[...]. Le but premier de la politique nucléaire américaine est la prévention de la prolifération et du terrorisme nucléaires – ce dernier étant « la menace la plus immédiate et la plus extrême. [...] Au lieu des quatre fonctions (« Deter, Assure, Dissuade, Defeat ») proposées par la NPR de 2001-2002, la NPR de 2010 en suggère trois : dissuader les adversaires, rassurer les alliés, promouvoir la stabilité. [...] Cela étant, la NPR frappe finalement avant tout par ses aspects conservateurs : elle est en fait beaucoup moins révolutionnaire que la précédente. La triade classique (composantes océanique, sol-sol, aéroportée) est maintenue. Si l'expression « New Triad » a disparu, le rôle des moyens conventionnels de haute précision et des défenses antimissiles continue d'être mis en valeur. [...] Sans surprise, le document évite d'employer, à propos des armes, les termes « nouvelles » et « modernisation ». Sur le plan doctrinal, aucune précision n'est apportée dans un sens ou dans un autre quant à d'éventuelles options « préemptives », voire « préventives ». Si on aurait pu s'attendre, dans un texte se voulant « réduire le rôle de l'arme nucléaire », à une référence explicite à la notion de légitime défense, rien de tel n'apparaît – toutefois, la NPR parle de « circonstances extrêmes », référence implicite à l'avis consultatif de la Cour internationale de justice de 1996. [...] L'expression « armes de destruction massive », sans surprise, a disparu, de même que celle d'Etat « voyou » – on parle désormais d'Etat « rebelle ».[...]. Les garanties négatives sont désormais réputées non valables pour les pays non membres du TNP disposant de capacités nucléaires (Pakistan ?) et pour les pays en violation de leurs obligations de non-*

prolifération (Iran ou Corée du Nord, seuls pays nommément cités). [...] Tout pays responsable d'une attaque chimique ou biologique se verrait infliger une riposte conventionnelle « dévastatrice ».

IV.3 Les « mini-nukes ».

La posture défensive américaine réduit le rôle et la dépendance des armes nucléaires.

Mais, dans la Nuclear Posture Review de 2002, l'administration Bush insiste aussi sur le fait que les armes nucléaires peuvent être utilisées dans des conflits régionaux et que les États-Unis doivent développer et déployer les capacités nucléaires idoines. Cela s'est traduit par deux types de prospectives : la pénétration et la recherche sur les concepts nucléaires futurs.

La problématique de la pénétration provient du fait que les adversaires potentiels des États-Unis ont aujourd'hui accès aux techniques de forage moderne. Des objectifs militaires clés (centres de commandement et de contrôle, mais aussi installations de production ou de stockage d'armes) pourraient ainsi, à l'avenir – c'est en tout cas ce que pense Washington – échapper à la menace dissuasive américaine. Dans certains cas au moins, leur destruction serait possible mais en faisant exploser en surface une arme nucléaire de très forte énergie, avec des retombées considérables – ce qui peut poser un problème de la crédibilité de la menace aux yeux de l'adversaire. Or les capacités du seul système nucléaire pénétrant dont disposent les États-Unis, la bombe B61-11, en service depuis 1996, sont limitées. Elles ne permettent pas la pénétration en profondeur dans la roche. L'Administration Bush a donc engagé une étude de faisabilité sur un *Robust Earth Nuclear Penetrator*, RNEP, pour déterminer dans quelle mesure la modification d'un système existant – en l'espèce, la bombe stratégique B83 – pourrait permettre de répondre à ce besoin émergent. Rien ne permet de dire que le système futur qui pourrait résulter d'une telle modification serait doté d'une arme de faible énergie.

Les promoteurs des RNEP voient dans leur développement un moyen de renforcer la dissuasion en permettant aux États-Unis de détruire des cibles clés dans des pays qui pourraient les menacer. Ce que les journaux ont appelé « les *mini-nukes* », les pénétrateurs robustes équipés d'une charge de faible puissance- sont très vite devenu le symbole de la NPR de janvier 2002 et perçue comme une volonté de l'administration Bush d'employer des explosifs nucléaires à des fins tactico-militaires (ex : atteindre un chef terrorisme dans une grotte). Certains considèrent même que se développe une stratégie d'emploi et d'abaissement du seuil nucléaire, basée sur la menace d'une utilisation d'armes nucléaires miniaturisées de faible puissance et d'une extrême précision. Pourtant, la question des charges de faible puissance et des pénétrateurs existait déjà durant la Guerre Froide, pour détruire les cibles stratégiques soviétiques enterrées.

« L'administration Bush n'a jamais confirmé ce point de vue, et, au contraire, a indiqué que les armes nucléaires ne seraient utilisées que dans les plus graves circonstances ».

« Rien ne permet de dire que les armes non-stratégiques relèveraient d'une doctrine différente de celle qui gouverne les armes stratégiques, et la doctrine nucléaire américaine reste, aux termes de tous les textes et déclarations officielles, y compris les plus récents, une doctrine de dissuasion. En particulier, il n'y a pas d'option nucléaire préventive dans la stratégie américaine. [...] Par convention, les armes dites « non-stratégiques » (le terme « tactique » n'existe pas dans la doctrine américaine actuelle, pas plus d'ailleurs que celui de « mininuke ») sont celles qui ne sont pas couvertes par le processus de maîtrise des armements nucléaires bilatéral russo-américain [...] Ces armes non-stratégiques disposent souvent de plusieurs niveaux d'énergie, et la plupart d'entre elles (les bombes B61-3, -4, et -10) auraient une option « très faible énergie » inférieure à 1 kilotonne »

L'utilité de ces Nuclear Earth Penetrator Weapons ne fait pas l'unanimité, car seulement une petite fraction des installations enfouies serait concernée par des RNEP. Certaines sont en effet vulnérables aux armes non nucléaires (bombes mais aussi forces spéciales) ou à la B61-11 « classique », d'autres restent de toute façon invulnérables aux RNEP, enfin cela nécessite des capacités de renseignements suffisantes pour permettre un bon ciblage.

IV.4 La dissuasion conventionnelle.

Que ce soit sous l'administration Bush ou sous celle d'Obama, la dissuasion régionale des États-Unis a réduit sa dépendance à l'égard des armes nucléaires en augmentant le rôle de la défense anti-missiles et des armes conventionnelles de précision. Cette dissuasion conventionnelle est permise par la RMA, avec le développement d'armements sophistiqués. Leur précision compense la puissance plus réduite des explosifs classiques, et leur caractère conventionnel rendant leur emploi plus crédible, au-delà de leur valeur dissuasive.

Depuis près d'une décennie, les USA ont ainsi identifié le besoin de se doter de capacités de frappes stratégiques rapides (*conventional prompt global strike*). S'il ne s'y limite pas, ce développement s'inscrit dans la continuité des efforts US de « conventionnalisation » de la dissuasion, efforts de longue date mus par des motivations profondes et variées. Malgré la volonté, les programmes US sont encore loin d'une concrétisation. La conjugaison des coupes budgétaires subies par le Pentagone et des difficultés technologiques rencontrées par les programmes a imposé une révision à la baisse des ambitions US dans le domaine de la frappe stratégique rapide. Malgré ces déconvenues, les USA pourraient disposer d'ici une dizaine d'années de cette capacité.

Néanmoins, la perspective de leur emploi en temps de crise ou de guerre pose de nombreuses questions, tant en terme de crédibilité opérationnelle (développement par les puissances régionales

de capacité *Anti Access / Anti Denial*) que d'interaction stratégique (effet obtenu opposé avec la possibilité d'escalade de crise et un risque de déclencher une réponse nucléaire de la part d'une puissance régionale). De plus, Les avantages technologiques ont généralement une durée de vie très courte et pour rester crédibles, les moyens conventionnels doivent régulièrement démontrer leurs capacités, ce qui signifie une volonté politique forte et une capacité à prendre des risques, ce qui est de moins en moins le cas pour les USA depuis le début des années 2000.

V La doctrine russe

V.1 une évolution continue.

La Russie a modifié et ajusté la stratégie nucléaire soviétique pour répondre aux nouvelles circonstances du monde de l'après-Guerre Froide. Elle a tout d'abord rejeté explicitement l'engagement de l'Union soviétique de non-utilisation en premier en 1993, indiquant qu'elle considérait les armes nucléaires comme un élément central dans les stratégies militaires et de sécurité. Elle semble cependant considérer ces armes comme défensives, comme un moyen de dissuasion et de rétorsion aux attaques conventionnelle ou nucléaire.

Les versions successives semblent accorder une plus grande dépendance à l'égard des armes nucléaires. Ainsi, la doctrine militaire publiée en 1997 envisage l'utilisation des armes nucléaires dans le cas d'une menace pour l'existence de la Fédération de Russie. La doctrine publiée en 2000 a élargi les circonstances dans lesquelles la Russie pourrait utiliser des armes nucléaires pour inclure des attaques utilisant des armes de destruction massive contre la Russie ou ses alliés, ainsi que, en réponse à une agression à grande échelle utilisant des armes classiques dans des situations critiques pour la sécurité nationale de la Fédération de Russie. Les armes nucléaires en Russie servent à la fois à compenser la perte de sa traditionnelle supériorité conventionnelle et le facteur politique et psychologique majeur dans ses relations avec l'Ouest.

Lors de l'examen de la stratégie de défense de la Russie fin 2009, Nikolai Patrouchev, le chef du Conseil de sécurité présidentielle russe, a indiqué que la Russie aurait la possibilité de lancer une «attaque nucléaire préventive» contre un agresseur. *“Et depuis la crise ukrainienne, les dirigeants russes n’hésitent plus à brandir la menace de leurs armes nucléaires. Leur doctrine militaire affirme d’ailleurs que Moscou n’hésiterait pas à utiliser ses armes nucléaires en premier, même en réponse à une simple attaque conventionnelle. Bien entendu, ces déclarations ne seraient pas forcément suivies d’effet, mais on constate un début d’érosion de la distinction fondamentale entre armements conventionnels et nucléaires.”*

Cette transformation aboutit en 2014 à la doctrine Gerasimov, chef d'État-major des armées de la Fédération de Russie. Souvent qualifiée d'hybride, la guerre de nouvelle génération, « *New Génération War*, NGW », intègre en un tout cohérent des capacités nucléaires, non-nucléaires et informationnelles au service de stratégie de dissuasion et de coercition.

Au bilan, depuis la fin de la Guerre Froide, deux types de dissuasion nucléaire sont apparues :

- La première, historique, dissuasion globale contre une frappe nucléaire stratégique et s'appuyant sur un arsenal stratégique.
- La seconde, nouvelle, dissuasion régionale, *regional nuclear deterrence*, RND, contre des guerres conventionnelles de multiples natures (asymétrique), qui s'appuie sur un arsenal d'armes tactiques nucléaires, en menaçant d'une escalade asymétrique via un frappe nucléaire non stratégique. Cette stratégie ambiguë incite l'usage en premier, d'armes nucléaires de théâtre pour dissuader une attaque conventionnelle.

Le discours russe mixe les termes de dissuasion (*sderzhivanie*), de contrainte (*prinuzhdenie* qui équivaut au « *deter* » US : c'est-à-dire changer le *statut quo*, avec une connotation offensive, un *modus operandi* proactif) et enfin le terme de coercition, qui n'a pas de terme consacré en russe. Il s'agit de « *cross-domain coercion* » selon Dmitry ADAMSKY, qui dissuade et contraint à la fois les adversaires en combinant des instruments de *soft* et *hard power* dans de nombreux domaines, régionalement et globalement. Cette NGW correspond à l'approche globale occidentale, certains diront hybride, de l'intimidation.

V.2 La doctrine Gerasimov.

En 2014, la doctrine Guerasimov, ou NGW (*voini novogo pokoeniia*), tire les enseignements des conflits récents, principalement des campagnes américaines, mettant en exergue la révolution des affaires militaires et celles des technologies de l'information et du *Cyber*.

L'essence de la NGW réside dans **l'action indirecte, la campagne informationnelle, les organisations militaires privées (les PROXY), les opérations spéciales, la subversion, soutenue par les capacités militaires conventionnelles et nucléaires les plus sophistiquées.** Cette doctrine ne constitue pas une rupture mais plutôt une continuité de l'art opératif russe. Cette stratégie vise à manipuler les perceptions de l'adversaire et à influencer son comportement, tout en limitant l'emploi de la force à une échelle relativement faible au regard des pratiques militaires de l'ère industrielle.

Ainsi, les deux innovations principales sont l'orchestration des mesures non militaires et militaires avec l'ajout du domaine informationnel en plus de l'aérien, le maritime, et le terrestre. L'atteinte des objectifs stratégiques dépend de l'établissement de la supériorité informationnelle, les batailles

décisives se mènent sur le front de l'information. Le principal champ de bataille est la conscience, la perception et le calcul stratégique de l'adversaire. La perception devient un centre de gravité stratégique. Les phases préliminaires (soft) deviennent plus décisives que les dernières (*hard* ou cinétiques).

La seconde innovation de la pensée militaire russe est l'accent mis sur les approches asymétriques et indirectes. La théorie russe de la victoire est intrinsèquement asymétrique : faire jouer ses forces face aux faiblesses de l'ennemi.

La sophistication des armes modernes et la menace de conséquences catastrophiques des opérations militaires force les acteurs à employer les moyens non-militaires de la stratégie. Alors que dans le passé, la «stratégie de la force brutale» dominait les affaires militaires, «l'approche indirecte» jouait un rôle secondaire, la situation a été inversée. Aujourd'hui, la capacité à maîtriser une «approche indirecte» manifeste l'excellence de l'art opérationnel.

V.3 Une dissuasion à trois étages.

Le concept de dissuasion nucléaire régionale (*RND*) s'enrichit des réflexions ayant conduit à la NGW, avec deux variations principales: **la dissuasion non nucléaire et informationnelle. Ces trois modèles constituent une dissuasion stratégique continue et intégrale, avec une crédibilité augmentée, le nombre d'échelons sur l'échelle de l'escalade se multipliant.**

La doctrine de 2014 a codifié la dissuasion non nucléaire (*neiadernoe sderzhivanie*), concept complexe qui vise à prévenir l'agression par des moyens non-nucléaires et qui combine la politique étrangère, l'action militaire et des mesures non militaires. La doctrine se fonde sur l'utilisation des PGMs (*Precise Guided Missile*, à l'instar des missiles *Kalibr* utilisés récemment dans la campagne syrienne) comme l'un des principaux outils de dissuasion stratégique; cependant, le répertoire des moyens non nucléaires est beaucoup plus large (*cf. infra*). La dissuasion non nucléaire ne remplace pas, mais complète son analogue nucléaire, par des mesures interconnectées, un couplage s'exerce bien entre le nucléaire et le non nucléaire. Les exercices militaires annuels depuis 2011 ont révélé ce couplage avec un rôle croissant donné aux munitions conventionnelles sophistiquées, par rapport à la décennie précédente, alors que le rôle de l'arsenal nucléaire sur le théâtre des opérations augmentait aussi régulièrement, vers son apogée dans les exercices *Zapad* 2009 et *Vostok* 2010.

La dissuasion non nucléaire constitue soit une **forme de démonstration de force**, pour empêcher l'escalade, soit une **forme de coercition**, avec une utilisation limitée de la force, visant à contraindre l'adversaire et à désamorcer les hostilités.

Selon Gerasimov, cette **intimidation par la force** (*ustrashenie siloi*) combine de multiples moyens : l'isolement politique, les sanctions économiques, les blocus naval et aérien, l'emploi de

l'opposition interne et la subversion, les interventions militaires sous prétexte des missions de rétablissement de la paix-humanitaire, les opérations spéciales en collaboration avec la campagne informationnelle, qui représente à elle-seule une forme de dissuasion.

Depuis les temps anciens, l'information a permis la déception, la surprise et l'intimidation (dissuasion) de l'adversaire, mais, cet effet est allé rarement au-delà du domaine tactique. Aujourd'hui, cependant, en vertu de la sophistication des moyens d'influence informationnelle, la «lutte informationnelle» peut atteindre des objectifs stratégiques et déclasser de manière significative la détermination de l'adversaire de résister. Par conséquent, cette lutte est perçue comme l'un des principaux outils de dissuasion non nucléaire. L'idée de l'influence stratégique, et non de la force brute massive, est devenue le leitmotiv de la NGW. Sur tous les fronts, une multitude de voies et moyens est utilisé pour obtenir cet effet. Le terme «dissuasion informationnelle» (*informatsionnoe de sderzhivanie*) ne figure pas explicitement dans la doctrine, mais elle est largement répandue dans le discours russe. Elle désigne à la fois les aspects numériques (système) et les aspects cognitif-psychologiques de la lutte (le *Psyops*).

Ce concept a d'abord émergé dans le discours en se référant au discours américain sur la lutte cyber. Cette lutte est identifiée comme l'un des outils les plus rentables de coercition non nucléaire en raison de sa capacité à produire des effets stratégiques sans dévastation cinétique massif. Mais la pensée russe va au-delà en élargissement le champ du *cyber*, et vise à contraindre le comportement d'un adversaire dans d'autres domaines d'activité via **une pression informationnelle (*informatsionnoe de davlenie*) sur l'adversaire, ses forces armées, l'appareil d'Etat, les citoyens et l'opinion publique mondiale**, pour produire des conditions favorables à la coercition stratégique.

VI Le concept de la dissuasion du fort au faible: l'approche capacitaire et ses travers.

VI.1 Une nécessaire approche capacitaire en deçà du nucléaire.

Le principal danger pour les puissances nucléaires réside dans la matérialisation d'une menace stratégique asymétrique contournant leur doctrine d'emploi de la force. Le principal défi : crédibiliser une menace de l'emploi de la force militaire moins contournable en la flexibilisant au maximum, pour lui permettre de répondre à un large panel d'agressions.

« *La question de l'ajustement de la doctrine aux menaces régionales nées de la prolifération se heurte au départ à la question de savoir comment convaincre à l'avance le dirigeant d'un pays proliférant que l'utilisation d'ADM provoquerait une riposte crédible sans commune mesure avec*

l'avantage escompté de l'agression. Pour dissuader un tel dirigeant aux yeux duquel la vie de sa population importe généralement peu, - il s'occupe d'ailleurs bien souvent lui-même de la lui ôter! - Il faut menacer de s'attaquer à ce qui est essentiel à ses yeux c'est-à-dire son pouvoir et ses soutiens, ses ressources économiques personnelles, voire même sa vie ou celle de ses proches... Les puissances régionales menaçant nos intérêts vitaux feraient ainsi face à la destruction, non de leurs centres démographiques, mais de leurs centres économiques et politiques, ce que permettent aujourd'hui les avancées technologiques en matière de guidage et de précision. »

Le recours à une large palette de moyens de coercition conventionnels est pour cela incontournable, car « *les crises à venir se situeront pour l'essentiel à un niveau inférieur à celui relevant de la dissuasion nucléaire. [...]. Le problème de leur prévention relèvera donc de la dissuasion non nucléaire. [...]. En réalité, le problème de la dissuasion du fort au faible n'est pas de pouvoir mener une guerre nucléaire. Il est de permettre au fort, dans une situation de crise de ne pas être contraint de céder au chantage du faible dont les valeurs et la rationalité politique ne sont pas nécessairement les mêmes. »*

Ainsi, la dissuasion nucléaire n'est pas opérante contre la nouvelle menace stratégique « hyperterroriste », même si elle était déclenchée par un État, car le terrorisme touche à « notre confort de vie » mais pas à notre existence, il ne relève dans la plupart des cas pas des intérêts vitaux (George Bush le confirma au soir des attaques du 11 septembre).

La dissuasion nucléaire, pour être crédible, ne concernent que les intérêts vitaux. Mais aujourd'hui, ceux-ci ne se limitent plus au seul territoire national, la mondialisation débouche sur un processus de déterritorialisation par lequel la frontière et donc le territoire perdent en partie leur caractère de sanctuaire. Ainsi, le président Chirac déclarait : « *La perception de ces intérêts évoluent au rythme du monde, un monde marqué par l'interdépendance croissante des pays européens et aussi par les effets de la mondialisation. Par exemple la garantie des approvisionnements stratégiques ou la défense de pays alliés, sont parmi d'autres, des intérêts qu'il convient de protéger. »*

Ce que regrette François Rose : « *Il y a là une anticipation dont on doit souhaiter qu'elle ne paraisse jamais constituer une hypothèse d'initiative nucléaire de la France. [...]. L'idée que la France puisse briser ce tabou pour des raisons économiques, quand bien même il s'agirait de notre approvisionnement en énergie, constituerait un précédent avec le risque de contagion qui en découlerait et fait douter de la réflexion qui a précédé ce propos ».*

Il y a en quelque sorte des intérêts plus vitaux que d'autres, qui seul relèvent de la riposte nucléaire, il revient au politique d'en déterminer la ligne rouge.

Quelle que soit la nature de la menace, il faut que l'agresseur potentiel soit persuadé que le gain qu'il escompte est hors d'atteinte ou difficilement atteignable, par déni d'action ou d'efficacité, ou

ne peut être atteint qu'à un prix excessif avec des options de rétorsions crédibles, c'est-à-dire discriminées et proportionnées. Cela nécessite des armes nucléaires adaptées du point de vue de la puissance et des modes d'action, plus ou moins démonstratifs, et qui peuvent utiliser des vecteurs duaux, à la fois conventionnels et nucléaires.

Le fait d'inclure des capacités conventionnelles dans les options stratégiques, contribue justement à relever le seuil nucléaire en permettant de disposer d'options stratégiques flexibles ne reposant pas seulement sur les systèmes d'armes nucléaires. Cela constitue une marge de manœuvre non négligeable, notamment dans le cadre d'une crise ou d'un conflit impliquant l'usage possible de moyens NBC sans que l'on puisse affirmer avec certitude que les intérêts vitaux sont menacés.

Ainsi, les armes conventionnelles, et notamment les frappes de précision, ne se substituent pas à la dissuasion nucléaire, elles la prolongent en permettant de ne pas l'enclencher immédiatement – sorte d'avertissement conventionnel - elles se renforcent mutuellement, il y a un nécessaire couplage. Il en est de même pour la mesure de défense : *« Contre des pays tombés aux mains de fanatiques terroristes, il n'est pas sûr que la capacité de représailles du « fort » suffise à dissuader le « faible », qui aurait la tentation d'en user s'il en était doté, au moins à des fins de chantage. Il nous faudrait user aussi posséder une capacité de défense, d'interception des vecteurs de l'agresseur potentiel, la défense anti-missile est un leurre contre une superpuissance possédant des missiles par milliers, par contre utile contre un adversaire qui n'en a que quelques exemplaires. La dissuasion du fort au faible se fonderait sur le couplage entre le doute chez l'agresseur sur la capacité de ses vecteurs de franchir les défenses adverses et la certitude qu'il aurait d'une riposte contre laquelle il serait lui-même désarmé ».*

VI.2 Les écueils de l'approche capacitaire.

L'approche capacitaire de la dissuasion peut soulever deux écueils : l'appauvrissement doctrinal, la course à l'armement et l'abaissement du seuil nucléaire.

Sur ce dernier point, l'adaptation nécessaire des armes nucléaires avec l'abaissement de leur puissance, laisse la porte ouverte à une logique d'utilisation plus militaire que politique de l'atome. L'usage du nucléaire serait réduit à suppléer les insuffisances techniques des armes classiques, l'idée étant de frapper des cibles résistant aux armes conventionnelles – cibles profondément enfouies et/ou durcies – en utilisant des charges nucléaires de faibles puissance, l'arme nucléaire se transforme en simple outil technico-militaire.

Le seuil d'emploi entre armes nucléaires et armes conventionnelles ne doit donc pas s'estomper, car l'adaptation ne doit pas se transformer en une banalisation nucléaire.

Quant à l'appauvrissement doctrinal et la course aux armements, ils sont liés, conséquence de la « technostratégie », la technologie influence et mène la stratégie, les innovations et performances technologiques rythment la production de stratégies nouvelles. *« Faute d'ennemis, la réflexion stratégique capacitaire américaine s'est enfoncée dans un fétichisme technologique : la Révolution dans les affaires militaires (RMA) d'Andy Marshall, privilégiant les armes dites « de précision », rendit la guerre acceptable en prétendant réduire le nombre de morts (occidentaux) à zéro. »*

L'approche capacitaire ne peut apporter de solution sans une base stratégique et doctrinale solides, cette approche tronquée *« produit constamment des menaces et des vulnérabilités additionnelles au fur et à mesure de l'allocation de ressources. [...] Elle promeut également une approche essentiellement militaire de la menace asymétrique, par essence fluide et multiforme, inappropriée à la menace asymétrique et dangereuse en ce qu'elle entraîne une logique de guerre et de risques de surenchère. [...] La sécurité absolue recherchée par les américains face aux menaces asymétriques reste donc un mythe. Le développement des seuls moyens dissymétriques ne peut constituer, techniquement et/ou politiquement, la seule réponse à la menace asymétrique. « La réponse doit être globale : « mettre en place des systèmes d'alerte précoce ; d'intégrer de nouvelles composantes à l'action militaire, telles que la prévention et le renseignement, des stratégies d'influence et d'information, ainsi qu'une dimension politique et humanitaire ; et, enfin, de privilégier une approche collective de l'action ».*

Seule cette réponse globale, couplée à la dissuasion nucléaire adaptée et discriminée, peut dissuader les puissances régionales de tenter des agressions fondées sur des stratégies asymétriques.

VII Conclusion

La dialectique des volontés met désormais aux prises les pays développés d'hier avec des puissances qui s'éveillent, des intérêts transversaux, des interdépendances qui se développent. Décourager le rival, le faire renoncer, gagner sans combattre, c'est la marque du grand stratège selon Sun Tzu. Malgré la puissance dont disposent les pays dotés de l'arme nucléaire, dissuader les plus faibles semble aujourd'hui un exercice difficile. Les stratégies asymétriques et indirectes, le terrorisme stratégique des États voyous permettent de rester sous le seuil des représailles massives et les incitent donc à risquer des coups pour arriver à leurs fins, un gain est désormais envisageable. La dialectique de la dissuasion se révèle inopérante. De plus, la rationalité intrinsèque des nouveaux adversaires est différente de celle qui animait les russes et les américains durant la Guerre Froide,

l'impression, qui se dégage aujourd'hui, est que c'est celui qui veut le plus la guerre qui atteint son but in fine.

Pour les puissants, l'enjeu est donc d'être capable de montrer sa détermination, de persuader sans pour autant se rapprocher de la guerre.

Cela nécessite d'adopter une stratégie qui dispose en *crescendo* d'une large gamme de leviers d'action. Entre la prévention et l'intervention, cette dissuasion doit se fonder sur une approche globale, une dissuasion intégrale qui bénéficie d'une continuité et d'une combinaison de moyens variés afin de s'adapter à l'adversaire, de discriminer, de pouvoir menacer son centre de gravité, de le faire douter sur le gain escompté de ses actions. Cette stratégie intégrale se compose de trois temps.

Le premier temps est l'intimidation, c'est-à-dire effrayer l'adversaire pour ne pas avoir à l'affronter, elle consiste à montrer sa détermination, à menacer et si besoin à contraindre, ce qui inclut une dose de force pour réenclencher le cycle de la dissuasion.

Le deuxième temps est la stratégie défensive de déni d'action -défense anti-missiles par exemple - et de déni d'efficacité - mesures de sécurité et de protection des populations- pour faire échouer l'attaque ou en diminuer ses effets. L'agresseur renoncerait du fait de l'incertitude quant à l'atteinte des objectifs de son agression.

Le troisième temps reste bien sûr la garantie de représailles, décapitantes qui détruirait à coup sûr les ressorts de puissance de l'agresseur, ses centres de gravité.

Ces trois temps à pression d'intensité croissante pourraient rétablir une rationalité stratégique entre des acteurs qui ne communiquent plus et éviter l'escalade.

Cette stratégie intégrale doit faire l'amalgame d'une large palette de moyens, de *hard* et *soft* power, et notamment le couplage des moyens nucléaires et conventionnels, qui se renforcent mutuellement. Toutefois, elle ne doit pas se terminer dans une course dispendieuse à l'armement, l'appétence technologique étant souvent très forte. Car les moyens conventionnels sont nécessaires mais insuffisants, les armes nouvelles prolongent la dissuasion nucléaire en permettant de ne pas l'enclencher immédiatement mais ne s'y substituent pas.

En effet, le nucléaire ne dissuade pas seulement du nucléaire mais seul le nucléaire dissuade du nucléaire, et peut prévenir l'ascension aux extrêmes de la violence et les guerres totales qui ont caractérisé le XX^{ème} siècle.

L'explosion nucléaire a un pouvoir inhibiteur parce qu'elle est irrationnelle, irrépressible, instantanée, surpuissante, elle seule, peut avec certitude décapiter les pouvoirs adverses.

Mais, pour rester pleinement crédible et ne pas s'enfermer dans une logique d'emploi binaire, qui aboutit soit au renoncement soit à l'apocalypse, le politique doit absolument disposer d'options

nucléaires multiples avec des modes d'action différenciés et souples, sans pour autant considérer ces armes adaptées comme relevant du tactique et en abaisser le seuil d'utilisation.

Enfin, la guerre d'information ou cybernétique est vouée à jouer un rôle prépondérant dans cette stratégie intégrale de dissuasion. Les dirigeants, quels qu'ils soient, quels que soient les motivations et le raisonnement qui les animent, sont aujourd'hui hyperconnectés au monde cyber. Attaquer, viser le champ cybernétique, au niveau du message délivré ou du système qui le délivre, c'est la garantie d'atteindre le champs des perceptions de l'adversaire et donc de jouer sur sa détermination, de le faire douter, cela sans mener de combat physique, l'essence même de la dissuasion.

Annexe 1
Bibliographie

Articles:

GENERAL AILLERET, « Défense dirigée ou défense tous azimuts », *revue de la défense nationale*, décembre 1967.

ROSE François, « Pour une dissuasion du fort au faible », *Revue internationale et stratégique*, IRIS n° 12, 1993.

MERCHET Jean-Dominique, « les fous ciblé par le nucléaire français », *Libération* n°6984, page 2 et 3, lundi 27 octobre 2003, http://www.liberation.fr/evenement/2003/10/27/les-fous-cibles-par-le-nucleaire-francais_449470

LIBERATION, « la petite bombe de Chirac », *Libération* n°6984, page 1, lundi 27 octobre 2003.

GASTELLIÉRIE Laura, « Armes nucléaires et asymétrie », *La revue internationale et stratégique*, n°51, automne 2003.

CLEMENT-NOGUIER Sophia, « Un concept aux multiples facettes : Sécurité du fort contre Asymétrie du faible », *Revue internationale et stratégique*, n°51, 2003.

DELPECH Thérèse, « le deuxième âge du nucléaire », *Défense n°110*, mars-avril 2004

TERTRAIS bruno, « nuclear policy: France stand alone », *bulletin of the atomic scientist*, July, August 2004.

LELLOUCHE PIERRE, « Quelle dissuasion pour la France dans l'après-guerre froide? », *Défense*, n°110, mars-avril 2004

LE GUELTE GEORGES, « Quelle doctrine nucléaire pour la France ? », *La revue internationale et stratégique*, n°59, 2005/3.

ROSE François, « La dissuasion nucléaire au XXIème siècle », *Commentaires*, n°109, printemps 2005.

ROSE François, « Les avatars de la dissuasion nucléaire », *Commentaires*, n°117, printemps 2007.

CONESA Pierre, « La fabrication de l'ennemi. Réflexions sur un processus stratégique », *La revue internationale et stratégique*, 2009/4 (n°76), p.35-44.

MIRAILLET Michel, « La Dissuasion et le second âge nucléaire », *Politique étrangère* 2010/2 (Été), p. 373-383.

STONE John, « Conventional deterrence and the challenge of credibility », *Contemporary Security Policy*, 33:1, 108-123, 2012.

DUFOURCQ Jean, « les signaux de la dissuasion stratégique », *Les champs de Mars*, n°25, hiver 2013, *La documentation Française*, Paris, page 33 à 56.

TERTRAIS Bruno, « La *Nuclear Posture Review* américaine de 2010. Un exercice d'équilibre réussi », AFRI 2011, volume XII, 1er novembre 2014.

SOUTOU Georges-Henri, « la fin de l'ordre nucléaire », juin 2015.

Ouvrages:

Le Livre blanc sur la défense 1994, *La Documentation française*.

Le Livre blanc sur la défense et la sécurité nationale 2013, *La Documentation française*.

COUTAU-BEGARIE Hervé, « Conférence de stratégie, 2ème édition », pages 35 à 45, *Hautes études stratégiques, Institut de Stratégie Comparée*, 2009.

PÔ Jean-Damien, « Les moyens de la puissance: les activités militaires du CEA (1945-2000) », pages 223-225, « *perspectives stratégiques* », collection de la *Fondation pour la recherche Stratégique*, 2001.

DELPECH Thérèse, « La dissuasion nucléaire au XXIème siècle », *Odile Jacob*, 2013.

Discours et déclarations officielles:

Discours de M. Jacques CHIRAC, Président de la République, à l'IHEDN le 8 juin 2001, voir le site <http://discours.vie-publique.fr/notices/017000120>

Discours de M. Jacques CHIRAC, Président de la République, lors de sa visite à la Marine nationale, à Toulon, le 8 novembre 200, voir le site, <http://discours.vie-publique.fr/notices/017000120>

Déclaration de M. Jacques Chirac, Président de la République, à l'Île longue le 19 janvier, <http://discours.vie-publique.fr/notices/067000234>

Déclaration de M. Nicolas Sarkozy, Président de la République, à Cherbourg le 21 mars 2008, voir le site, <http://discours.vie-publique.fr/notices/087000943>

Rapport et documents officiels:

CHEVENEMENT Jean-Pierre, « Désarmement, non-prolifération nucléaires et sécurité de la France », *Rapport d'information n° 332 (2009-2010)* fait au nom de la commission des affaires étrangères, déposé le 24 février 2010.

Centre Interarmées de concepts, de doctrines et d'expérimentations, « Dissuasion nucléaire : éléments constitutifs de la doctrine française », n°196/DEF/CICDE/NP du 18 novembre 2013.

Centre Interarmées de concepts, de doctrines et d'expérimentations, « Intimidation stratégique », *Réflexion doctrinale interarmées*, n°026/DEF/CICDE/NP du 26 janvier 2012.

Études, recherches et colloques:

MEDALIA JONATHAN, « Nuclear Earth Penetrator Weapons », Congressional Research Service (CRS) Report for Congress, Order Code RS20834 Updated January 27, 2003.

TERTRAIS Bruno, « Mininukes », « frappes préventives »... : mythes et réalités de la politique nucléaire américaine », *notes de la FRS*, 28 septembre 2005

TERTRAIS Bruno, « La dissuasion nucléaire française après la guerre froide: continuité, ruptures, interrogations », *AFRI 2000, volume 1*, 1er janvier 2001

TERTRAIS Bruno, « La dissuasion net les défis de la prolifération », Intervention prononcée lors du colloque L'avenir de la dissuasion française du 10 juillet 2006.

TERTRAIS Bruno, « Les limites de la dissuasion », *Fondation pour la recherche stratégique*, 22 janvier 2009.

DAGUZAN Jean-François, « La prolifération : mythe ou réalité ? », *Op.Cit.*, p. 19.

MIALHE Nicolas, « La dissuasion nucléaire après le 11 septembre 2001 », *Mémoire de DESS sous la direction de Jean-François Daguzan: Défense, géostratégie et dynamiques industrielles*, Paris 2, 2004.

INTERCOMITE 1 - IHEDN, « la dissuasion nucléaire contre les menaces multiformes », *Défense nationale*, août-septembre 2004

ADAMSKY Dmitry (Dima), « Cross-domain Coercion : The Current Russian Art of Strategy », *Proliferation Papers*, No. 54, November 2015.

Brustlein Corentin, “Conventionalizing Deterrence? U.S Prompt Strike Programs and their Limits”, *Proliferation Papers*, N° 52, January 2015.

WOOLF F. Amy, « Nonstrategic Nuclear Weapons », *Congressional Research Service*, February 23, 2015.